

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONCOURS ARCHITECTURAL
N°CA14/RRA/2026**

**Objet : LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION
D'UN COMPLEXE SPORTIF INTEGRE AU NIVEAU DE LA PREFECTURE DE SKHIRATE TEMARA**

- Date d'ouverture des plis : **14/04/2026 à 10:00**
- Lieu d'ouverture des plis : Bureau de la Société Rabat Région Aménagement au 9, Place Al Joulane – Rabat
- Journaux ayant publié l'avis de publicité : **Le Matin et Assahra Al Maghibia du 23/02/2026 et le 04/03/2026**
- Site électronique de publication : <https://www.marchespublics.gov.ma/> le **04/03/2026**

Estimation sommaire du cout global des travaux du projet propose par les architectes :

Code de l'emballage	Estimation des couts des projets HT
A	100 743 935.00
B	109 767 505.00
C	107 105 400.00
D	104 000 000.00
E	99 252 392.40
F	106 654 600.00
G	108 500 000.00
H	109 212 030.00

Liste des architectes Ecarté à l'issue de l'examen de l'estimation sommaire du cout des travaux : **Néant.**

Nombre des architectes admissibles sans réserve à l'issue de l'examen de l'estimation sommaire du cout des travaux : **08**

Nombre des architectes admissibles avec réserve à l'issue de l'examen de l'estimation sommaire du cout des travaux : **Néant**

Nombre des architectes admissibles à l'issue de l'examen des propositions techniques : **08**

Liste des déclarations de l'identité des architectes :

Code de l'architecte	Identité de l'architecte
A	GROUPEMENT BENABDELLAH CHAKIB ET REGA STUDIO
B	MOHAMMED AMINE AHLAFI ARCHITECTE
C	SOCIETE ARCHIBASS
D	SOCIETE STUDIO BIA
E	SOCIETE YM ARCHITECTURE
F	SOCIETE FOBRARCHI
G	SOCIETE CRAYON CONCEPT ;
H	BASSET NOURDDINE ARCHITECTE DPLG

Liste des architectes retenue suite à l'évaluation des propositions technique, des estimations sommaires du cout global des travaux et du calendrier d'établissement des études :

Code	Identité de l'architecte
A	GROUPEMENT BENABDELLAH CHAKIB ET REGA STUDIO
B	MOHAMMED AMINE AHLAFI ARCHITECTE
C	SOCIETE ARCHIBASS
D	SOCIETE STUDIO BIA
E	SOCIETE YM ARCHITECTURE
F	SOCIETE FOBRARCHI
G	SOCIETE CRAYON CONCEPT ;
H	BASSET NOURDDINE ARCHITECTE DPLG

Liste des architectes écartés suite à l'évaluation des propositions technique, des estimations sommaires du cout global des travaux et du calendrier d'établissement des études : **Néant**

Proposition d'honoraires des actes d'engagement des architectes retenue :

L'architecte	Taux d'honoraires des architectes
GROUPEMENT BENABDELLAH CHAKIB ET REGA STUDIO	4.50%
MOHAMMED AMINE AHLAFI ARCHITECTE	4.00%
SOCIETE ARCHIBASS	5.00%
SOCIETE STUDIO BIA	5.50%
SOCIETE YM ARCHITECTURE	5.20%
SOCIETE FOBRARCHI	4.50%
SOCIETE CRAYON CONCEPT	6.00%
BASSET NOURDINE ARCHITECTE DPLG.	4.00%

Liste des architectes écartés : **Néant.**

Liste des architectes évincés à l'issue de l'examen des propositions financières : **Néant.**

Liste des architectes évincés à l'issue de l'examen de l'examen du complément du dossier administratif : **Néant.**

Liste des architectes retenue à l'issue de l'examen de l'examen du complément du dossier administratif par ordre de mérite :

Classement	Architectes retenues
1	SOCIETE CRAYON CONCEPT ;
2	SOCIETE STUDIO BIA ;
3	SOCIETE YM ARCHITECTURE ;
4	SOCIETE ARCHIBASS ;
5	GROUPEMENT BENABDELLAH CHAKIB ET REGA STUDIO

Architecte retenue	Taux d'honoraires
SOCIETE CRAYON CONCEPT	6.00 %

- Justification du choix de l'attributaire : Offre ayant obtenue la note globale la plus élevée.
- Date d'achèvement des travaux du jury du concours architectural : **13/07/2026**

Date : **13/07/2026** Lieu : Rabat

Le Président du Jury du Concours Architectural

Mohamed LAKHADA
MAHMOUD

Le Maitre D'ouvrage Délégué

Directeur Général de la Société
Rabat Région Aménagements
Rachid OMARI